



*Cette lettre ouverte datée du 9 novembre 2011 est adressée aux élus franciliens, notamment au Président la région Ile-de-France, aux Présidents de groupes à la région Ile-de-France, aux présidents de conseil généraux et au Maire de Paris.*

« Mesdames, Messieurs les élus,

Les tarifs des transports franciliens font l'objet de débats dans vos assemblées et au sein du STIF. Notre association d'usagers souhaite vous faire part de ses priorités en la matière. Tout d'abord la première attente des franciliens réside dans la densité de l'offre de transport et, pour les mieux servir, dans la qualité de service. A juste titre, elle est jugée souvent médiocre par les usagers.

Cependant, la tarification francilienne est parfois complexe, injuste ou trop élevée, même si des progrès ont été réalisés ces dernières années. Le passe Navigo à tarif unique présenterait certains avantages mais il serait bien accueilli seulement si le niveau du tarif unique mensuel était proche de celui de l'abonnement le moins cher actuel. Or cela représenterait un manque à gagner de plus de 500 M€ par an. Manifestement il n'y a pas à court terme de recettes nouvelles pour y faire face. L'alternative d'un tarif unique à iso-recettes, qui serait au moins à 80€ par mois, conduirait à des augmentations brutales de tarifs pour tous les abonnés à deux zones actuelles de 30 % (habitants de Paris et des communes voisines) à 40 % (habitants de moyenne et grande couronne). Une telle évolution serait totalement inacceptable.

Enfin, le système tarifaire actuel est surtout désavantageux pour les usagers occasionnels utilisant des tickets, notamment sur le réseau RER et Transilien. Ainsi, par exemple un aller - retour Paris / Mantes-la-Jolie coûte 16 €, alors que l'abonné paie 5,50 € (sur la base de 20 trajets par mois), ce prix étant ramené à 2,75 € pour la grande majorité compte tenu du remboursement employeur. L'utilisateur occasionnel paie donc 3 à 6 fois plus cher !

C'est pourquoi nous recommandons la mise en œuvre progressive des mesures ciblées suivantes :

Pour les trajets hors abonnement :

- ▀ Baisser le prix des tickets sur le réseau RER et Transilien, notamment en plafonnant ces prix comme on l'a fait pour les abonnements.
- ▀ Etendre les possibilités de correspondance des différents tickets (exemple : correspondance bus / métro avec le même ticket)
- ▀ Mettre en œuvre le complément de parcours en faveur des titulaires d'abonnements sur Passe Navigo voyageant ponctuellement au delà de leurs zones souscrites,
- ▀ Créer des tickets « famille » ou « petits groupes », à l'image de ce qui existe à Berlin et dans plusieurs agglomérations en province.
- ▀ Introduire le paiement électronique prépayé, avec une carte type Monéo.

Pour les abonnements :

- ▀ En cas de stationnement payant à proximité des gares, étudier la faisabilité d'inclure celui-ci à tarif préférentiel dans l'abonnement.
- ▀ Etendre le dézouage le week-end, actuellement réservé à Imagine'R, à tous les abonnés.
- ▀ Envisager des abonnements low-cost pour les courts trajets, de manière à réduire l'avantage du faible coût marginal de la voiture sur ce type des trajets. »

Par ailleurs, contrairement aux deux dernières années, aucune catégorie d'usagers ne doit subir une hausse tarifaire de plus de 3% l'an prochain.

En outre, ces mesures tarifaires ne doivent pas remettre en cause les investissements en faveur de la qualité de service ni les renforts d'offre, notamment sur les réseaux de bus de banlieue. Comme le prévoit le projet de PDUIF 2020 adopté par le STIF, il est indispensable de consacrer dès 2012 plusieurs dizaines de millions par an à ces renforts, indépendamment des besoins de financement pour l'exploitation des lignes de tramways et métros prolongées.

L'ensemble de ces besoins nécessite très certainement de trouver de nouvelles sources de financement pour le fonctionnement des transports franciliens.

Restant à votre disposition pour approfondir ces sujets, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les élus, l'expression de notre meilleure considération.